

Rapport annuel des activités 2011-2012



LA RÉSIDENCE
**CARPE
DIEM**
INC.

www.crccarpediem.ca

Mot du président

Bonjours chers membres et partenaires,

Encore une année de terminée avec des réalisations dont nous pouvons être fiers. Étant près de Carpe Diem depuis les débuts, je peux témoigner de tout le chemin parcouru.

Avec une équipe d'administrateurs engagés, une équipe de direction et des intervenants compétents, nous avons pu développer une organisation ayant des conditions qui nous situent parmi les plus concurrentielles pour ses employés et ses cadres. La saine gestion des dernières années va nous permettre d'envisager un développement stimulant pour tous.

Je voudrais souligner le travail de l'équipe de direction qui a su relever les défis de la dernière année, nous ne pouvons progresser sans votre apport, car vous êtes les maillons les plus importants de l'organisation. Merci.

Et à notre directeur général, sur qui reposent de grandes responsabilités, au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à te réitérer notre soutien et notre appréciation.

Plusieurs projets se pointent à l'horizon. Nous devons tous, dans l'organisation, continuer à travailler ensemble afin de pouvoir offrir des services d'une grande qualité à la communauté. Nous sommes maintenant en mesure d'offrir un support mieux adapté aux exigences de la réinsertion, pour les personnes judiciairisées qui bénéficient de nos services.

Je voudrais en terminant souhaiter la bienvenue à M. Marc-François Rouleau, nouvel administrateur qui s'est joint à nous au cour de la dernière année.

Merci à tous et toutes.

Gaétan Ennis
Président du CA
La Résidence Carpe Diem Inc.

Rapport annuel des activités 2011-2012

Le rapport annuel des activités témoigne des principales réalisations de juillet 2011 à juin 2012 et de la contribution de tous et chacun dans l'atteinte de nos objectifs. L'année 2011-2012 a été marquée par la réalisation de plusieurs dossiers d'envergure dont principalement le 20^{ième} anniversaire de la corporation qui a été souligné à quelques reprises au cours de l'année, et l'achat de l'immeuble multi-services situé au 815 Lippmann en août 2011 (inauguration de l'immeuble lors de l'AGA de novembre 2011) et le lot de démarches concernant le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux. Ce centre multi-services regroupe actuellement : le centre administratif, le programme de suivi communautaire, des espaces locatifs et d'autres espaces dans une perspective de développement de services tel; atelier de travail, plateau de travail, etc...

Nous avons également réalisé notre nouvelle planification stratégique 2012-2017 (voir en annexe au présent rapport d'activité). La démarche concernant la réalisation du dossier portant sur l'équité salariale a été complétée cette année. La corporation s'est également dotée d'une politique en matière de harcèlement psychologique.

Nous avons poursuivi notre démarche d'optimisation de nos postes de dépenses, principalement au niveau : fourniture de produits ménagers, mise à jour / renouvellement et maintenance du parc informatique, assurances biens / responsabilité civile et professionnelles / responsabilité civile des administrateurs et dirigeants / assurance collective. Certains dossiers seront poursuivis au cours de la présente année.

Évidemment, nous avons continué d'améliorer certains services afin de maintenir nos standards de qualité auprès de la clientèle. Également, nous avons un souci constant d'offrir à notre personnel un milieu de travail harmonieux en concordance avec nos orientations fondamentales (vision, mission et valeurs).

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés lors des réunions régulières du conseil (5) ainsi qu'à maintes reprises lors de comités d'étude portant sur divers sujets (achat de l'immeuble, location d'espace, politique salariale des cadres, politique en matière de harcèlement psychologique, parc informatique, dossier financier de la corporation, ...). Également nous avons accueilli un nouveau membre au sein du conseil, il s'agit de M. Marc François Rouleau.

Depuis novembre 2011, nous sommes membre de la corporation de développement communautaire de Laval qui regroupe une centaine d'organismes de Laval. Nous poursuivons également notre implication au niveau des conseils d'administration du Centre d'Intervention en Délinquance Sexuelle, de la Maison Dominique et de L'institut Pinel.

La formation du personnel et les rencontres de perfectionnement sont toujours au centre de nos préoccupations et ont été ciblées afin d'initier un mouvement dynamique au sein de la corporation. En plus d'avoir participé en octobre dernier au 50^{ième} anniversaire de la société de criminologie du Québec et de l'association Canadienne de justice pénale, voici les diverses formations et/ou évènements de ressourcement qui ont été suivis entre juillet 2011 et juin 2012 :

- Anglais
- RCR
- Équité salariale
- Troubles de la personnalité
- Pandémie et autres maladies
- Exercice d'évacuation incendie

Nous avons accueilli encore cette année des stagiaires en provenance des diverses maisons d'enseignement collégial et universitaire.

Encore cette année, nous avons accordé une attention particulière à l'organisation d'activités afin de créer une dynamique harmonieuse entre les divers participants. Ainsi, certaines activités ont été réalisées tels : une activité de golf (septième édition), un souper des Fêtes, une activité de Noël.

Finalement, au cours des mois de février et mars 2012 nous avons procédé à un échange avec la Corporation Charlemagne de Montréal. L'expérience a été des plus enrichissantes et nous a permis d'avoir un échange sur nos différentes pratiques et nos cadres d'intervention.

Nous avons vécu une année dynamique et très stimulante qui nous a permis de consolider nos acquis et de mettre la table, par le biais de notre nouvelle planification stratégique, sur ce que nous avons prévu l'an dernier, au niveau d'accroître notre rayonnement principalement sur le territoire de Laval.

1. Profil de la clientèle et occupation (hébergement)

Taux d'occupation

Pour la quatrième année consécutive, nous terminons l'année avec un taux d'occupation supérieur à 100%. Après des années record de 101%, 107% et 102%, nous atteignons les 107% cette année.

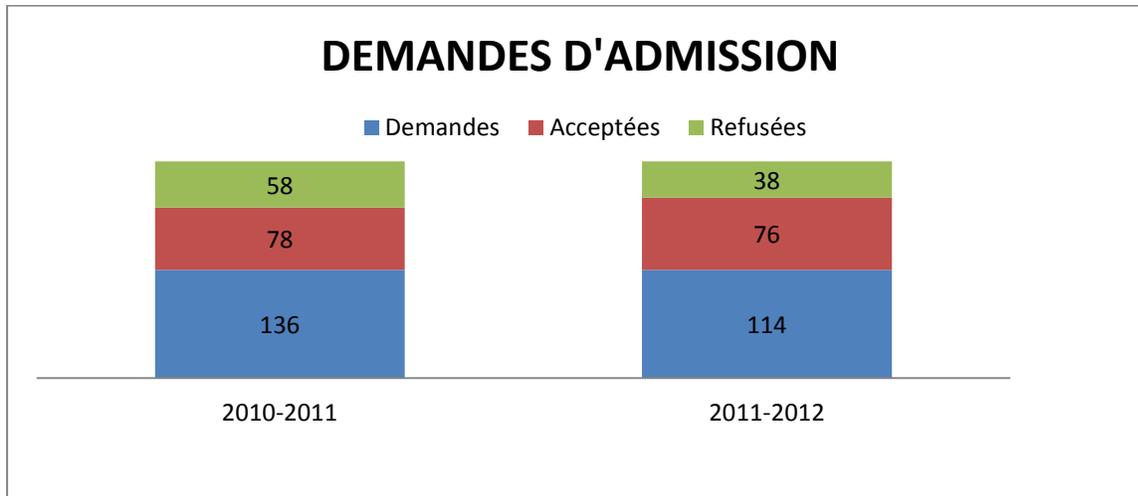
Lors de la lecture du rapport annuel de l'an dernier, nous expliquions que la stabilité de notre clientèle était en grande partie responsable du maintien de notre taux élevé et du peu de roulement de notre clientèle. Par contre, nous estimions que cette situation allait sans doute évoluer au cours de la prochaine année considérant que plusieurs de nos sentencés-vie allaient quitter dans les prochains mois. C'est exactement ce qui s'est produit avec pour conséquence une augmentation substantielle de nouveaux clients. Ainsi, 51 nouveaux résidants ont intégré le CRC cette année comparativement à 39 en 2010-2011. Malgré cette augmentation, le climat du CRC s'est maintenu dans l'ensemble dans un esprit positif. Par contre, l'arrivée de nombreux jeunes en décembre 2011 et janvier 2012 a quelque peu changé la dynamique, ce qui a nécessité un ajustement de la part du personnel afin d'être davantage présent dans les aires communes et également d'intervenir ponctuellement lorsque la situation l'imposait.

Pour la prochaine année, nous envisageons un taux de roulement sensiblement identique. La situation devrait revenir dans nos paramètres historiques dès l'an prochain considérant que plusieurs personnes à longue sentence sont acceptées par notre ressource et devraient intégrer le CRC d'ici quelques mois.

Il est par contre important de noter que nous devons interpréter cette statistique avec prudence (nombre de cas admis) car l'ajout de trois lits supplémentaires favorise l'admission d'un plus grand nombre de cas annuellement.

RÉFÉRENCES SCC

**2011-2012 (114 demandes d'admissions /
76 acceptés et 38 refusés.)**



Cette année, nous remarquons une diminution de 22 dossiers en termes de référence, ce qui nous situe dans la moyenne des années 2008-2009 et 2009-2010. Cette diminution est donc normale si l'on prend pour acquis que les références de l'an dernier constituaient un record. Sur 114 dossiers, nous en avons accepté 76 et en avons refusé 38. C'est donc plus de 66% de tous les dossiers évalués qui ont été acceptés. Cela reflète entre autres la volonté et l'obligation que nous défendons d'accepter plus de cas ayant un facteur statique élevé ainsi que des cas en LOAR et en OSLD. Cela ne diminue en rien la rigueur avec laquelle nous effectuons les évaluations. Nous avons cependant abaissé certains critères de manière à pouvoir accepter des individus dont le cheminement est moins positif et dont le risque en communauté s'avère plus élevé. Ce qu'il faut surtout se souvenir, c'est l'affluence régulière des demandes d'admission à notre CRC. Cela s'avère l'élément le plus important quand vient le temps d'évaluer la crédibilité et la popularité de notre établissement dans les différents pénitenciers.

ÉTABLISSEMENTS 2011-2012

CFF :	23	CRR :	21	E.M.S.F :	17
LECLERC :	11	ARCH :	11	COWANS :	8
E.S.A.P :	8	DRUMON :	7	BUREAU SCC :	3
DONNACONA :	2	MACAZA :	2	PORT-CARTIER :	1

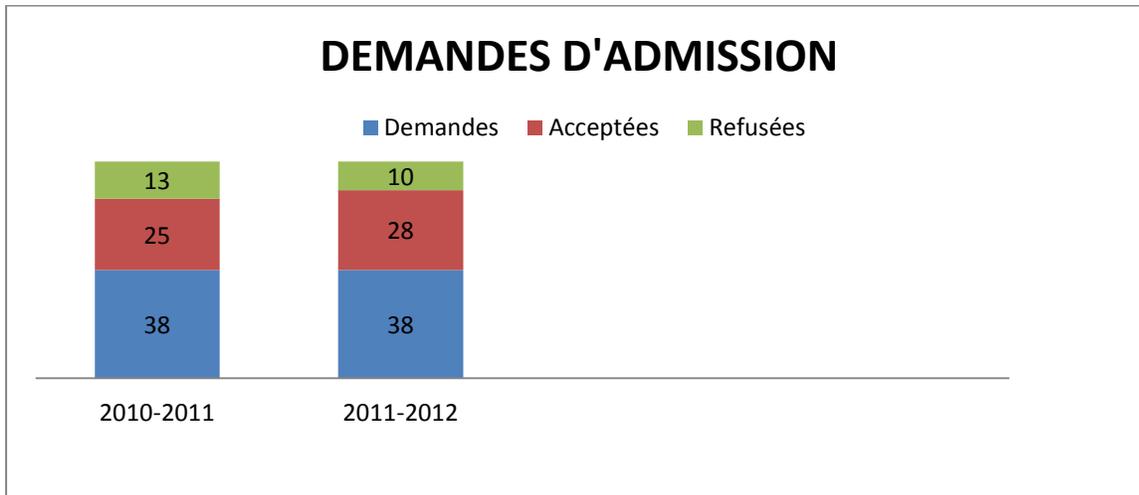
Concernant la provenance de nos références, la grande majorité nous provient des établissements à sécurité minimum (48). Le CRR suit avec 21 dossiers référés. 39 nous arrivent des médiums et 3 des maximums. Trois cas nous ont été référés directement de la communauté.

STATUTS LORS DE L'ÉVALUATION 2011 - 2012

SLR :	50.88%	SLP :	32.46%
LOAR :	9.12%	OSLD :	.88%
DÉP. :	4.38%	P.E :	.88%
LCT. C.H :	3.50%		

Comme indiqué sur le tableau ci-dessus, plus de la moitié de nos références le sont pour la semi-liberté régulière (51%). La semi-liberté projet (32%) est revenue en force après quelques années plus discrètes, conséquence directe de l'abolition des cas d'examen expéditif. Nous remarquons également que 9% de nos demandes d'admission étaient pour une LOAR ce qui n'est vraiment pas négligeable.

Références SCO **2011-2012 :** **(38 demandes d'admissions / 28 acceptés et 10 refusés.)**



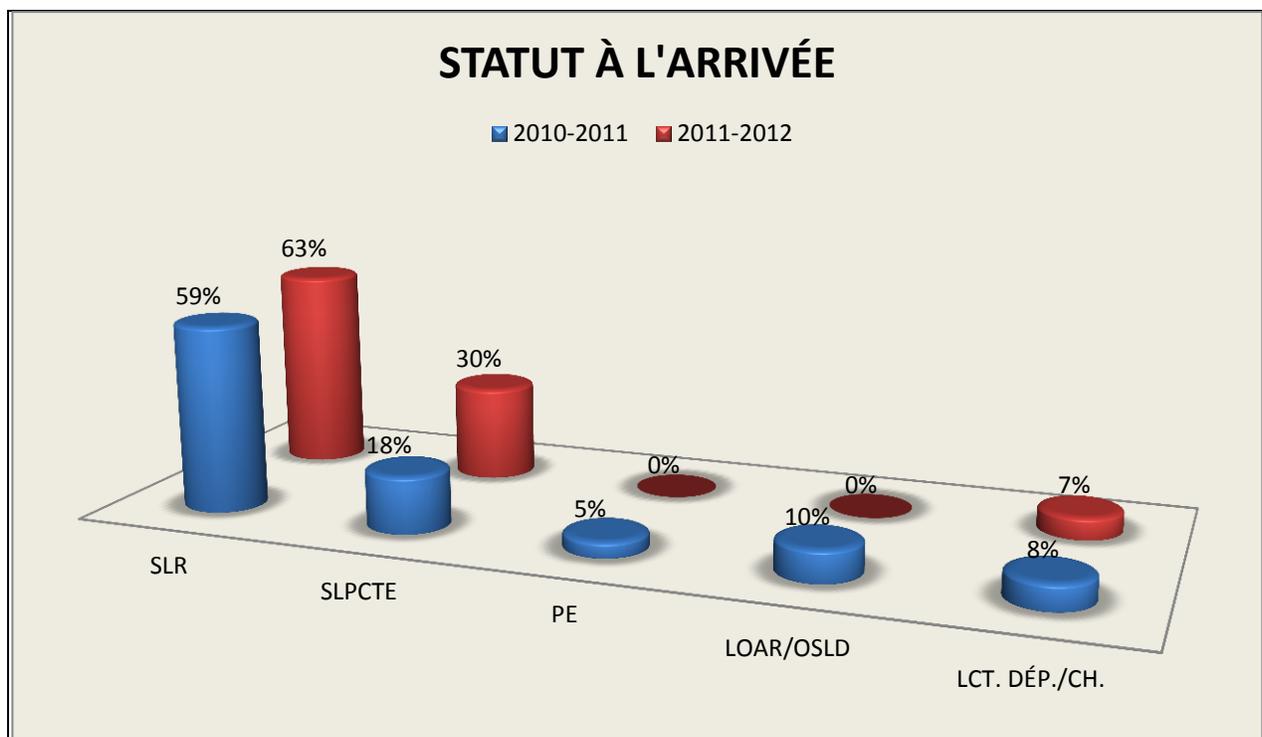
La référence avec nos partenaires provinciaux ne peut être plus stable avec le même nombre que l'an dernier. Nous avons par contre accepté 74% des cas soumis pour étude comparativement à 66% l'an dernier.

Statut du résidant à son arrivée

SCC

Le statut de nos clients fédéraux à leur arrivée se définit comme suit :

	2010-2011	2011-2012
Semi-liberté régulière :	59%	63%
Semi-liberté P.C.E.T. :	18%	30%
Placement extérieur :	5%	0
LOAR. / OSLD :	10%	0
Dépannage / LCT CH :	8%	7%



Nous dénotons une légère augmentation (4%) de nos résidants en semi-liberté régulière et une importante augmentation des semi-libertés projets (12%). Cette statistique est à l'image de nos références si l'on considère que 50% de nos études de dossiers sont effectuées pour des SLR et 32% pour des SLP. Par contre, nous n'avons accueilli aucun LOAR pendant l'année financière en cours alors que 10% des études de candidature effectuées touchaient cette clientèle. Nous pouvons à ce moment comprendre que les individus ayant été acceptés sous ce statut ont été orientés ailleurs ou sont demeurés au pénitencier. Concernant les cas de dépannage en LO et en LCT, le taux est demeuré stable à 7%. Nous croyons cependant que nous aurons une augmentation de nouveaux LOAR au courant de la prochaine année, car nous avons fait plus d'études que l'an dernier jusqu'à maintenant.

SCQ

Concernant notre clientèle provinciale, nous avons cette année accueilli 8 nouveaux résidants, le même nombre que l'an dernier et 8 il y a deux ans. Un nous est arrivé sous un statut probatoire, 2 en libération conditionnelle, 1 en sursis et 4 en permission de sortir.

Après maintenant quelques années d'expérience avec les SCQ, nous pouvons tirer certaines conclusions. Bon an mal an, nous recevons une quarantaine de dossiers à évaluer et nous recevons en moyenne 8 clients par année. Ce nombre peut sembler insuffisant, mais en réalité nos résidants provinciaux demeurent au CRC plus longtemps que prévu initialement, ce qui fait en sorte que nous réussissons quand même à atteindre pratiquement notre contrat.

Le fait que nous puissions maintenant accueillir plus de trois résidants à la fois, nous permet justement de compenser pour les mois où nous sommes en bas de notre contrat. Nous demeurons optimistes quant à un éventuel ajustement de la CQLC, mais pour le moment nous devons, à la lumière des dernières années, composer avec cette réalité.

Les relations demeurent très positives avec les différentes instances des SCQ et de nombreux efforts continuent d'être déployés afin de préserver nos acquis et finalement d'améliorer les services.

Provenance de la clientèle

SCC

(Archambault 3) – (CFF 18) – (Cowansville 1)- (Drummond 1) – (EMSF 15) – (ESAP 6) – (Autres 3) – (Leclerc 4)- (Donnacona 1)

Tout comme l'an dernier, la grande majorité de nos clients nous arrivent des institutions à sécurité minimum (39). Neuf nous proviennent des médiums, 1 des maximums et 3 d'autres CRC/CCC et/ou de la communauté (LCT,LO).

SCQ

Nos clients provinciaux nous sont arrivés de St-Jérôme (3), ED Montréal (1), CDQ (1), Sherbrooke (1) et Trois-Rivières (2).

Notons encore une fois, cette année, un bon équilibre de la provenance de nos clients provinciaux.

Type de délit

SCC

	07-2008	08-2009	09-2010	10/11	11/12
Homicide :	41 %	47 %	29 %	39%	17.65%
Drogue :	29 %	25 %	16 %	35%	37.25%
Vols qualifiés :	15 %	9 %	24 %	16%	7.84%
Introduction par effraction :	3 %	3 %	5 %	2%	7.84%
Délinquance sexuelle :	5 %	4 %	16 %	6%	3.94%
Violence familiale :	0 %	0 %	0%	0%	0%
Fraude :	0 %	3 %	5 %	14%	7.84%
Séquestration;	3%	3 %	0%	0%	0%
Autres : (Voies de fait - Vol - Extorsion - Menace de mort - Tentative de meurtre - Incendie criminel - facultés affaiblies)	2 %	3 %	5%	23%	17.65%

Cette année on remarque surtout la forte diminution de nos résidants purgeant une sentence pour homicide. En effet, seulement 17% des nouveaux résidants ont été condamnés pour ce type de délit. La grande majorité de nos clients sont arrivés chez nous suite à une condamnation pour des délits reliés à la drogue. Il s'agit sans aucun doute d'un changement important mais nous demeurons persuadés que plusieurs sentence- vie demanderont à séjourner éventuellement à Carpe Diem et que l'année en cours s'avère somme toute une exception. À savoir si nous retrouverons le même niveau que les années antérieures nul ne peut prédire, d'autant plus que les grandes opérations policières dans le monde de la drogue ont des retombées directes avec nos services. Important de noter que près de 48% de nos nouveaux résidants ont commis un geste de nature violente.

SCQ

	2010 / 2011	2011 / 2012
Délinquance sexuelle :	0	0
Drogue :	4	3
Introduction par effraction :	0	1
Vols :	0	2
Violence conjugale:	0	0
Voies faits :	2	0
Autres :	2	2

Encore une fois cette année, on remarque que nos clients provinciaux ont pour la très grande majorité commis des délits à connotation non-violente.

Sentences

SCC

	09-2010	10-2011	11-2012
--	---------	---------	---------

	09-2010	10-2011	11-2012
Moins de 5 ans :	63%	49%	70.59%
Entre 5 et 10 ans :	8%	15%	5.88%
Entre 10 et 15 ans :	0%	6%	3.92%
Entre 15 et 20 ans :	0%	0%	1.96%
Plus de 20 ans :	0%	4%	3.92%
Sentence vie :	29%	26%	13.73%

Statistiques très intéressantes et révélatrices, plus de 70% de nos clients arrivés pendant l'année financière en cours purgent une sentence de moins de 5 ans. Cela est bien entendu directement en lien avec les principaux délits que sont le trafic de drogue et autres délits non violents qui sont souvent moins punis que les délits à connotation violente. Seulement 14% de nos nouveaux purgent une sentence-vie.

SCQ

	10-2011	11-2012
Probation :	1	0
Moins de 1 an :	0	4
Entre 1 an et 2 ans moins un jour :	7	4
Sursis :	0	0

Concernant nos clients provinciaux, nous constatons que 50% purgent une sentence de moins de un an et l'autre 50% plus de un an.

Âge

SCC:

	10-2011	11-2012
--	---------	---------

	10-2011	11-2012
Entre 20 et 29 ans :	8%	25.49%
Entre 30 et 39 ans :	21%	23.53%
Entre 40 et 49 ans :	33%	29.42%
Entre 50 et 59 ans :	33%	11.76%
Plus de 60 ans :	5%	9.80%

Près de 80% de nos nouveaux clients avaient moins de 50 ans. Plus de 25% avaient moins de trente ans, du jamais vu à Carpe Diem.

SCQ :

Entre 20 et 29 ans: 50%
Entre 30 et 39 ans: 25%
Entre 40 et 49 ans: 25%

Pour notre clientèle provinciale, 75% avaient moins de 40 ans et 100% moins de 50 ans.

Fin de séjour

Comme les années antérieures, la très grande majorité de nos clients quittent le CRC en fin de séjour suite à la réussite de leur stage. Cette année on dénote 7 suspensions au fédéral et 1 au provincial, la plupart du temps pour manque de transparence, bris de condition ou non-respect du programme. On ne dénote aucune récidive autant au provincial qu'au fédéral. Aucune liberté illégale n'a été constatée au fédéral contre 2 au provincial. Nous sommes donc encore satisfaits de constater que la très grande majorité de nos clients quittent le CRC en fin de séjour avec une recommandation positive de notre part.

Conclusion/hébergement

La présente année financière peut encore une fois être qualifiée d'exceptionnelle. Nous avons maintenu un taux d'occupation au-delà de nos espérances pour une quatrième année consécutive, le personnel en place est demeuré stable et l'ambiance dans l'équipe de travail est des plus positives. Plusieurs changements sont prévus au cours des prochains mois (embauche de nouveaux surveillants), changement qui devrait bonifier nos compétences et augmenter notre efficacité au niveau de l'intervention. Cela s'avère nécessaire dans l'optique où nous accueillons une clientèle plus lourde et conséquemment plus exigeante en termes d'intervention. Ce sont de beaux défis qui se profilent. Nous avons la chance de compter sur un personnel compétent et expérimenté, ce qui nous permet sans risque de se tromper d'envisager cette nouvelle ère avec beaucoup d'optimisme.

Programme de suivi communautaire

Suivi des opérations :

Le PSC en est à sa sixième année d'opération. Pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, les activités de consolidation du PSC se sont poursuivies, tout en maintenant une vitesse de croisière. Au cours de l'année, nous avons effectué les suivis d'une moyenne de 273 dossiers, ce qui équivaut à 94% de notre contrat de 290 dossiers, ce qui s'avère donc tout près de la cible et satisfaisant.

Moyenne annuelle du nombre de dossiers sur le contrat de 290

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
$268.04/290 =$ 92.5 %	$284.34/290 =$ 98%	$283.25/290 =$ 97.7%	$273/290 =$ 94%

Soulignons que la dernière année a été marquée par un fait majeur, soit le déménagement du PSC. En effet, au mois d'août 2011, Carpe Diem s'est porté acquéreur d'un nouvel immeuble situé sur la même rue que le CRC. Des travaux d'aménagement des locaux ont été effectués en septembre et octobre, de sorte que le PSC a déménagé dans ses nouveaux locaux le 21 octobre 2011 et est maintenant situé à deux pas du CRC, de même que pas beaucoup plus loin de la DSPC Laval.

Dans les anciens locaux du PSC, nous étions confrontés à un problème d'insonorisation qu'il nous était impossible de régler vu que nous n'étions que locataires. Ce point fut donc très priorisé lors des travaux effectués pour préparer les nouveaux locaux du PSC, de sorte que l'insonorisation des bureaux est maintenant plus que satisfaisante. Les nouveaux locaux présentent aussi une configuration plus conviviale, alors les anciens bureaux étaient plutôt faits sur le long.

Au niveau des opérations, l'horaire variable a continué d'être en vigueur, tout en ayant été adapté de façon à s'assurer que les congés soient pris équitablement par chacun. Toujours au niveau des opérations, nous avons, pour une deuxième fois, accueilli une personne effectuant un stage, de septembre 2011 à mars 2012, dans le cadre du baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal. Le tout s'est bien déroulé et la personne a complété son stage avec succès. Il n'est pas prévu qu'une nouvelle personne soit en stage au PSC pour l'année suivante, puisque le département de criminologie ne nous a pas référé d'étudiant(e). D'autre part, nous avons

retravaillé les thématiques du programme HAVI, afin qu'elles soient mieux adaptées à la clientèle et au cadre des suivis. Ainsi, dans certains cas les notions de base peuvent être transmises en moins de temps, tandis qu'il est toujours possible d'élaborer le travail sur plusieurs rencontres pour les clients qui souhaitent approfondir la démarche. Autre aspect des suivis, nous avons effectué davantage de visites aux domiciles des clients ou dans certaines de leurs ressources. Le nombre a plus que doublé si nous comparons aux années précédentes et nous comptons en faire encore davantage, dans la mesure du possible.

Comme nous en avons parlé à chaque année, nous devons assumer les suivis d'un bon nombre de dossiers dont la cote se situe à « Élevé » et « Très élevé ». Ces dossiers nécessitent deux rencontres mensuelles au lieu d'une et occasionnent une surcharge rendant plus difficile de rencontrer le standard de suivi tel que stipulé dans nos contrats. En effet, la quantité de ces dossiers qui nous sont confiés est beaucoup plus élevée que ce qui avait été annoncé au départ, lors de l'attribution des contrats (le nombre annoncé était de 9% du total du contrat, alors que dans les faits le nombre équivaut à plus de 30% du total). Ainsi, un agent de surveillance avec une charge de cas de 64 dossiers, devrait avoir de cinq à six de ces dossiers alors qu'il en a actuellement environ vingt. Mentionnons que Carpe Diem n'est pas seul dans cette situation puisqu'il en est ainsi à la grandeur du réseau. Des discussions se poursuivent au niveau du comité provincial, entre l'ASRSQ et le Ministère de la sécurité publique, mais les résultats se font toujours attendre.

Concernant les discussions de cas entre les agents de probation et les agents de surveillance communautaire, le processus se poursuit alors que les agents du PSC continuent de se rendre au bureau de probation pour effectuer les revues de charge de cas avec les agents de probation. Les discussions sont effectuées selon un calendrier régulier, mais il faut souligner que hormis ces discussions périodiques, les agents de probation et de surveillance se parlent régulièrement au téléphone pour échanger diverses informations, de même qu'à chaque fois que survient une situation particulière.

Profil de la clientèle, opérations et statistiques:

- Délits : Vol, complot, fraude, recel, proxénétisme, enlèvement, extorsion, harcèlement, stupéfiants, incendie criminel, voies de fait, méfait, menaces, violence conjugale, agression sexuelle, agression armée, conduite avec facultés affaiblies, etc.
- Parmi les clients, bon nombre ont une problématique de consommation d'intoxicants et/ou des problèmes de santé mentale, certains diagnostiqués d'autres non.
- Nous avons toujours accès au service ressource du CSSS de Laval, par l'entremise d'un infirmier spécialisé en santé mentale, afin de répondre aux préoccupations de nos professionnels si requis. Ce service est utilisé à quelques occasions.
- Certains de nos clients sont identifiés comme étant membres de gangs de rue, mais cela n'a pas causé de problème jusqu'à maintenant.

- Pas de changement dans le fait qu'environ 30% des clients manquent leurs rendez-vous (soit qu'ils ne se présentent pas ou appellent pour le reporter) ; ils sont rappelés et cédulés de nouveau si rejoints, sinon, rédaction d'un rapport de manquement qui est acheminé à la cour. Cette moyenne s'avère être une constante qui se répète chaque année, tel que les chiffres l'indiquent.

Nombre de rencontres/client réussies et/ou manquées

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
2340 réussies	2633 réussies	2610 réussies	2736 réussies
930 manquées	1148 manquées	1191 manquées	1288 manquées

Nombre de personnes desservies par année

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
284 dossiers au 1 ^{er} juillet	268 dossiers au 1 ^{er} juillet	294 dossiers au 1 ^{er} juillet	272 dossiers au 1 ^{er} juillet
+ 221 nouveaux dossiers reçus dans l'année =	+ 226 nouveaux dossiers reçus dans l'année =	+ 203 nouveaux dossiers reçus dans l'année =	+ 234 nouveaux dossiers reçus dans l'année =
505 personnes	494 personnes	497 personnes	506 personnes

Relations Résidence Carpe Diem/SCQ :

- Les rapports ont continué d'être excellents entre la Résidence Carpe Diem (PSC) et les SCQ. Un changement est survenu du côté du bureau de probation alors qu'une nouvelle chef d'équipe est entrée en fonction en août 2011. Les relations avec cette dernière s'actualisent très bien, comme ce fut le cas avec le chef d'équipe précédent. Nous avons poursuivi la formule des rencontres tenues sur une base régulière entre la Directrice et la Chef d'équipe de la DSPC Laval, ainsi que le Coordonnateur du PSC et le Directeur adjoint de Carpe Diem, ceci s'avérant toujours bénéfique pour les deux parties et le bon fonctionnement de notre partenariat. Il va de soi que nous souhaitons que les bonnes relations se maintiennent de part et d'autre.
- Malgré certains changements au niveau du personnel, tant du côté du PSC que du bureau de probation, les bons rapports ont continué entre et les agents de probation et les agents de surveillance du PSC.
- Le Coordonnateur du PSC continue de participer aux réunions de la « Table de prestation de services », regroupant les représentants des bureaux de probation de Laval, Laurentides, Lanaudière, ainsi que des Centres Résidentiels et Communautaires travaillant en partenariat avec les SCQ dans ces trois régions. De plus, ce dernier a fait partie d'un comité de l'ASRSQ, sur les pratiques d'intervention en milieu communautaire, dont le rapport de recommandations a été produit en début de 2012 et lequel sera présenté à l'ensemble des membres à l'automne 2012.

Conclusion générale

La Résidence Carpe Diem s'est consolidée au cours des dernières années et s'est bien positionnée au niveau correctionnel. Son défi est maintenant de développer et de maintenir une offre de services et d'activités pertinente, attrayante, diversifiée et de qualité, qui soit adaptée aux besoins des clientèles tout en étant en concordance avec sa mission, sa vision et ses valeurs.

Nous verrons dans la planification stratégique de la corporation que notre stratégie générale est mixte, c'est-à-dire qu'elle comprend à la fois des orientations ainsi que des objectifs de consolidation et de développement. En effet, elle est centrée sur **la consolidation** et l'amélioration des pratiques, des processus et des outils de gestion, ainsi que des activités et services existants. Elle est également centrée sur **le développement** de nouveaux services et activités en lien avec la finalité de réinsertion de la clientèle actuelle et plus généralement d'intégration sociale de différentes clientèles adultes en difficulté, à travers diverses activités basées sur l'expertise particulière de Carpe Diem.

